

VI.4 Coordination enseignant-administration

Afin de permettre à l'administration une meilleure planification et organisation, l'enseignant est invité à assurer une coordination avec les organes pédagogiques et les entités du suivi au niveau du département.

Cette coordination est assurée par le *document de coordination*, c'est un extrait du document de préparation permettant à l'enseignant d'informer l'administration:

- ✓ De l'effort à déployer par l'étudiant défini en matière du volume horaire requis pour le travail personnel de l'étudiant.
- ✓ Des outils d'accompagnement.
- ✓ Des méthodes d'évaluation continue.
- ✓ De la coordination entre les enseignants de cours, TD et TP.

Filière : Spécialité : Matière : Nature : Niveau :					
Support de diffusion: Lien du cours sur la plateforme (exemple: https://telum.umc.edu.dz/course/view.php?id=101)					
Volume horaire requis pour le travail personnel/semaine (8-10 heures par semaine y compris les réunions en ligne)	Evaluation continue	Outils de Tutorat	Accompagnateurs	Outils de communication	Coordination avec les chargés de TD et TP
Nbre d'heures	Devoir à déposer Quiz	Web conférence via Plateforme	Nom et prénom Courriel :	Par Email Via la Plateforme	Méthode de coordination
Exemple					
6 heures	Dépôts des devoirs Quiz	Google meet Chat		-La messagerie de la plateforme -emails	Réunions en ligne